

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE CASTELNAU D'ESTRÉTEFONDS (31620)

Séance 2023/01 du 16 février 2023

**D. 2023/01-06 – FPT – Mise à dispo de personnel - CCAS**

L'an deux mil vingt trois, le seize février à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes Colucci, sous la présidence de Sandrine SIGAL, Maire.

**Présents :** ABAD-LAHIRLE Nadine, ALIS Laure, ALONSO Christophe, ARNAUD Olivier, BALLAND Sandrine, CASSAGNE Joël, CONSTANS Loïc, DIU Sandrine, DUSSART Vincent, FORTIER Jean-Claude, LABRUNE René, LACALMONTIE Marie-Thérèse, LE GAC Valérie, LEPEE Guillaume, MARROT Cora, MARTY Laurent, MOINE Magali, PILIPCZUK Gregory, ROBIN Véronique, SAURA Olivier, SEGALA Patricia, SIGAL Sandrine, TORNOS Muriel, VERDEAU-BORNE Sébastien.

**Absents :**

**Absents excusés :** MARCONIS Monique, SMIDTS Roberte.

**Pouvoirs :** BINET Pascale à LEPEE Guillaume, BRUN Dante à SAURA Olivier, WASTJER Michel à ARNAUD Olivier.

*Les conseillers ont été convoqués le 10 février 2023 par courrier et/ou électronique à leur adresse personnelle et/ou de messagerie. Le dossier était composé du courrier de convocation, de l'ordre du jour, des notes explicatives de synthèse et des projets de délibération.*

ROBIN Véronique est nommé secrétaire de séance. Pascal BARAT, Directeur général des services, assiste à la séance en tant qu'auxiliaire.

Vu le CGCT,

Vu le décret n° 2008-580 du 18 juin 2008 et/ou du décret n° 2016-102 du 2 février 2016,

Ayant recueilli leur accord préalable, la Commune de Castelnau d'Estrétefonds met à disposition, au profit du Centre Communal d'action sociale de Castelnau d'Estrétefonds les agents ci-dessous :

Madame Mireille CAZALS, Assistant socio-éducatif, Responsable du Centre Communal d'action sociale, à raison de 35 heures hebdomadaires,

Madame Cindy DURANTET, Assistant socio-éducatif, Conseillère en économie sociale et familiale, à raison de 35 heures hebdomadaires,

Madame Laetitia PINTE, Agent social principal 1<sup>ère</sup> classe, Conseillère en économie sociale et familiale, à raison de 35 heures hebdomadaires,

Madame Marie MICHAUD, Adjoint administratif territorial, Agent d'accueil à raison de 35 heures hebdomadaires,

Madame Agnès REYMOND, Adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe, Agent de guichet carte nationale d'identité et passeport, à raison d'une demi-journée soit 4 heures hebdomadaires.

La mise à disposition prend effet au 1<sup>er</sup> janvier 2023 pour une durée renouvelable de trois ans.

Le Conseil Municipal prend acte de cette information.

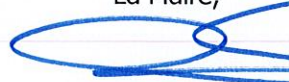
*Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.*

*Pour extrait conforme, le 17/02/23*

*Au registre sont les signatures*

*Affiché le*

La Maire,



**Sandrine SIGAL**



*Mme la Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. De même, en cas de recours ne nécessitant pas la présence d'un avocat, vous pourrez saisir le tribunal susmentionné par le site « Télérecours Citoyens » à l'adresse suivante : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), et ce en application de l'article R421-1 du Code de justice administrative.*